



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Inserm

La science pour la santé
From science to health

Département des Affaires Juridiques
Décision : DAJ2023-476

LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE

Vu le décret n° 83-975 du 10 novembre 1983 modifié
relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut national de la santé et de la recherche
médicale ;

Vu le décret du 1er février 2023
portant nomination du président de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu la décision n° 2021-166
relative aux délégations régionales de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

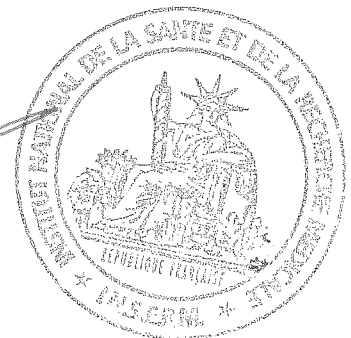
Vu la décision n° 2023-473
portant nomination de Madame Sandra BARDET THEBAUT, agent comptable secondaire de la délégation
régionale Paris 12 de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

DECIDE :

Article 1 : Etant appelé à d'autres fonctions, il est mis fin aux fonctions d'agent comptable
secondaire auprès de la délégation régionale Paris 12 de l'Inserm de Madame
Sandra BARDET-THEBAUT.

Article 2 : La présente décision prend effet à compter du 1er septembre 2023.

Didier SAMUEL



Président-Directeur Général de l'Inserm